



Adapter les systèmes d'innovation à de nouveaux défis

Points clés

- L'innovation est un moteur essentiel de la croissance durable de la productivité et de l'amélioration de la résilience.
- Pourtant, de nombreux pays affectent, en proportion de la valeur ajoutée dans l'agriculture, moins de dépenses à la recherche-développement (R-D) aujourd'hui qu'en 1990. Néanmoins, les investissements privés ont globalement progressé.
- À moins d'une amélioration substantielle de la capacité des systèmes d'innovation agricole (SIA) à produire avec un bon rapport coût-efficacité des innovations axées sur la demande, les agriculteurs pourraient ne pas être à même d'exploiter des opportunités commerciales grandissantes et de surmonter les défis associés aux pressions sur les ressources et au changement climatique.
- Des pays à tous les stades de développement doivent renforcer la gouvernance, ainsi que les mécanismes de financement et de collaboration des SIA au moyen de mesures telles que le renforcement de la coordination internationale et du partage d'informations ou l'amélioration de l'assistance technique apportée aux agriculteurs.



Quel est le problème ?

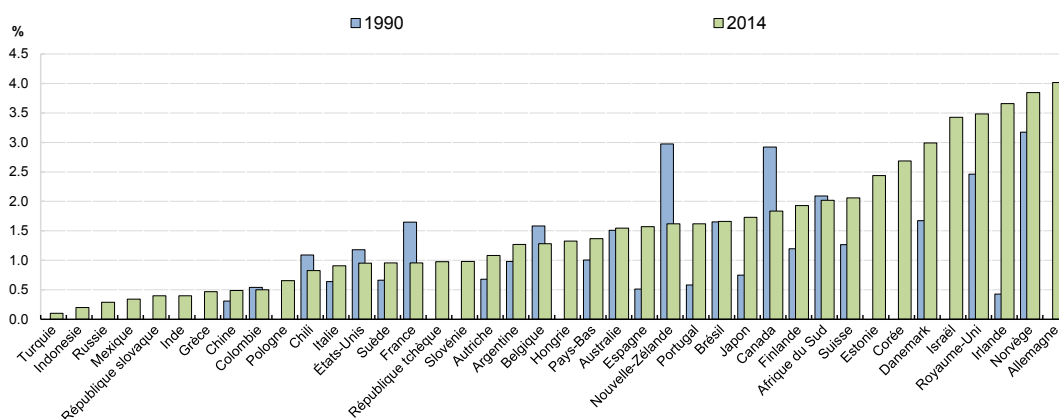
Les systèmes d'innovation agricole (SIA) sont des réseaux d'acteurs (instances représentatives des agriculteurs, établissements de recherche et pouvoirs publics) qui contribuent au développement, à la diffusion et à l'utilisation de nouvelles technologies agricoles et d'innovations institutionnelles qui influent sur la connaissance, l'apprentissage et le changement concernant l'agriculture au niveau national.

Des SIA robustes sont la clé de l'amélioration des performances économiques, environnementales et sociales de l'agriculture. L'innovation est le principal moteur de la croissance de la productivité puisque les agriculteurs améliorent leur efficacité en adoptant des technologies nouvelles ainsi que des innovations sur le plan des pratiques et des systèmes. La croissance durable de la productivité à venir dans l'agriculture dépend de la capacité des SIA de

mettre à la disposition des agriculteurs des innovations qui répondent à une palette de besoins de plus en plus variés et complexes, avec notamment une augmentation de la productivité agricole et des performances environnementales, ou de meilleures interventions face au changement climatique.

Cependant, les nouvelles priorités de recherche constituent un défi pour les SIA, surtout pour ceux qui sont confrontés à des contraintes budgétaires ou dans des pays ayant de faibles capacités de recherche nationales. Dans de nombreux pays, le secteur public est à la fois une source de financement majeure et un exécutant essentiel de la recherche et développement (R-D) en agriculture. Toutefois, le niveau de dépenses et l'intensité de R-D, c'est-à-dire le rapport entre dépenses publiques de R-D et valeur ajoutée agricole, varient d'un pays à l'autre.

L'INTENSITÉ DE R-D PUBLIQUE DANS L'AGRICULTURE AUGMENTE DANS DE NOMBREUSES ÉCONOMIES DÉVELOPPÉES ET ÉMERGENTES



Source : Statistiques de l'OCDE sur la recherche et développement 2015, Comptes nationaux de l'OCDE 2015 et ASTI, IFPRI 2014 pour l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie et la République populaire de Chine.

Note : Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

L'intensité de R-D publique est généralement plus forte dans les pays développés. Cependant, si, dans de nombreux pays développés et émergents, les dépenses publiques consacrées à la R-D liée à l'agriculture ont augmenté, l'intensité de R-D a diminué dans plusieurs pays dont l'agriculture est axée sur les exportations, tels que le Canada, les États-Unis ou la Nouvelle-Zélande.

Le mode d'attribution des fonds publics a également évolué, une place grandissante étant accordée à l'octroi de financements à des projets après mise en concurrence. Les investissements privés dans la recherche et l'innovation ont augmenté, et la collaboration entre partenaires publics et privés s'est amplifiée tout au long de la chaîne de valeur. En effet, la coopération public-privé aux niveaux national et international est facilitée par le renforcement des droits de propriété intellectuelle (DPI), les mécanismes de financement après mise en concurrence et le soutien public à la R-D privée.

Il faut trouver, pour les SIA, un équilibre adéquat entre, d'une part, recherche de nouvelles innovations, et, d'autre part, formation et services consultatifs permettant aux agriculteurs d'adopter les innovations actuellement disponibles, mais aussi de développer et de partager leurs propres solutions. À mesure que les systèmes agricoles se complexifient, les agriculteurs doivent disposer de compétences plus sophistiquées face à l'innovation. Il est donc de plus en plus important à la fois d'anticiper les besoins à venir, en coopération avec le secteur, et de proposer un enseignement et des formations tout au long de la vie. Une meilleure communication d'informations aux consommateurs au sujet des nouvelles technologies est également indispensable afin que ces dernières soient plus facilement acceptées par le grand public.

Dans une certaine mesure, les services consultatifs peuvent compenser le manque de compétences ou de formation chez les agriculteurs, puisqu'ils permettent de fournir les informations nécessaires à l'utilisation des innovations. Toutefois, si, dans certains pays, le secteur public continue de jouer un rôle consultatif de premier plan, dans d'autres, le secteur public s'est désengagé de la fourniture directe des conseils et s'attache maintenant à s'assurer que les agriculteurs ont accès aux conseils.



Que devraient faire les dirigeants ?

Améliorer les cadres d'action publique qui facilitent et encouragent l'investissement privé dans l'agriculture. Il s'agit notamment de réduire le poids inutile de la réglementation qui dissuade l'investissement privé. L'innovation agricole peut également être favorisée par l'élimination de mesures de soutien agricole à cause desquelles les agriculteurs sont moins incités à innover.

Améliorer la pertinence et l'efficacité des SIA par les moyens suivants :

- **Renforcer la gouvernance de l'innovation dans l'agriculture.** Les États devraient améliorer l'orientation stratégique concernant les problématiques de long terme, renforcer la coordination entre les acteurs de l'innovation agricole et les politiques publiques de façon à ce que l'offre et la demande correspondent mieux, et faire de l'évaluation systématique une partie intégrante des mécanismes de financement public. La

gouvernance des SIA peut également être améliorée grâce à une intégration accrue de l'agriculture dans le système d'innovation général et à une collaboration transversale.

- **Clarifier les rôles du secteur public et du secteur privé dans l'innovation.** Pour ce faire, il convient de délimiter les domaines pour lesquels il est nécessaire de recourir à des partenariats et d'améliorer la gouvernance des partenariats public-privé, de focaliser les efforts publics de recherche sur la durabilité à plus long terme et de faciliter l'investissement privé et les efforts de collaboration grâce au renforcement des DPI et de l'infrastructure de recherche, ainsi qu'à des mécanismes de financement adéquats.
- **Faciliter l'accès à des formations appropriées et à des services de conseil indépendants** afin d'améliorer les connaissances techniques et les compétences professionnelles, y compris en vue d'une amélioration de la durabilité.
- **Renforcer la coopération** grâce à la participation à des réseaux de recherche internationaux, régionaux et infrarégionaux, en vue d'accroître les retombées de la R-D, les transferts de technologie et l'efficacité des SIA nationaux.



Sources principales

- **Les systèmes d'innovation agricole - Cadre pour l'analyse du rôle des pouvoirs publics**
- **Innovation, productivité et durabilité de l'agriculture : Canada**
- **Innovation, productivité et durabilité de l'agriculture : Australie**
- **Innovation, productivité et durabilité de l'agriculture : Brésil**
- **Innovation, productivité et durabilité de l'agriculture : Pays-Bas**

Une liste complète des livres et documents pertinents peut être consultée à l'adresse <http://oe.cd/taking-stock-fr> et sur le site de la réunion ministérielle de l'agriculture <http://oe.cd/agmin-fr>.

